

Communiqué des organisations syndicales du département CFDT, FO, CGT, CGC, CFTC, FSU, UNSA et Solidaires



APRES LE SUCCES DU 31 JANVIER, UNE SEULE ISSUE : **Le gouvernement doit retirer sa réforme**

Ce mardi 31 janvier, la puissance de la grève et des manifestations a été supérieure au 19 janvier dernier. Dans toute la France, ce sont plus de 2,5 millions de personnes qui ont participé aux manifestations, dont un nombre de plus en plus important de jeunes.

En Loire-Atlantique, les cortèges syndicaux ont réuni 92 500 manifestants, alors que nous étions 77 500 le 19 janvier dernier. Nous étions 65 000 à Nantes, 18 000 à Saint-Nazaire, 6 500 à Ancenis et 3 000 à Châteaubriant !

Le rejet du projet de réforme des retraites, qui est ultra majoritaire dans le pays, ne faiblit pas : non au report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, non à l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation !

Le gouvernement doit en tirer les conséquences en retirant purement et simplement son projet de loi. C'est ce que nos huit organisations syndicales nationales ont réaffirmé dans l'unité le soir même de la mobilisation du 31 janvier.

Plus que jamais, nous pouvons gagner !

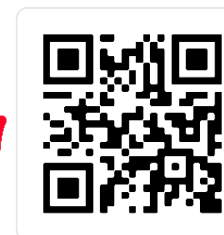
Amplifions la grève et les manifestations les **mardi 7 et samedi 11 février** prochains. Nous appelons l'ensemble des salariés, chômeurs, retraités et jeunes à manifester :

✓ **Mardi 7 février**

Nantes 10h30 – Miroir d'eau (*arrivée aux Nefs avec possibilités de restauration sur place*)
Saint-Nazaire 10h00 – Place de l'Amérique Latine,
Ancenis 10h00 – Station Esso,
Châteaubriant 10h30 – Place de la Mairie.

✓ **Samedi 11 février**

Nantes 14h00 – Miroir d'eau
=> *Les modalités seront précisées ultérieurement pour les autres localités.*



Scannez la pétition Retraites

D'ici là, nos organisations syndicales départementales appellent les salariés à se réunir sur leurs lieux de travail, à mobiliser largement, à faire signer la pétition, à décider des actions y compris la grève dans la continuité du 31 janvier.

Nantes, le 1^{er} février 2023